Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 03 - 29** - Séance du 05 mars 2026

En exercice : **20**

Présents : **16**

Qui ont pris part à la délibération : **16**

Date de la convocation : **19 février 2026**

Date de l'affichage : **19 février 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi cinq mars** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Véronique TAVERNIER, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Jean-Yves QUÉLENNEC, Nathalie LE DÉVÉHAT, Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Bertrand GUITTON, Bertrand MARCHERON, Sylvain ROBERT, Dominique RICHARD ; Rémy GENDROT, Delphine COËTMEUR ; Caroline GAVARD.

Excusée : Aurélie de la MOTTE ROUGE

Absents : Anne-Sophie DESMOTS ; Léonce GUIÉNO ; Jérôme MARQUET,

Secrétaire de séance : Delphine COËTMEUR

PROJET DE CANTINE SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle les délibérations suivantes :

- délibération n° 2024 - 24 en date du 04 avril 2024 approuvant le programme, l'enveloppe financière et le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau restaurant municipal ainsi que la composition du jury de concours ;
- délibération n° 2024 - 25 en date du 04 avril 2024 approuvant la composition et le fonctionnement du jury pour le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau restaurant municipal ;
- délibération n° 2025 – 81 en date du 18 décembre 2024 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau restaurant municipal
- délibération n° 2026 - 14 en date du 5 février 2026 autorisant le lancement de la consultation des entreprises.

Au stade PRO (Projet), l'estimation des travaux pour la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire est évaluée à 2 488 000€ HT. Avec les frais de maîtrise d'œuvre et les frais annexes, le coût global, au stade PRO s'élève à 2 836 425€ HT.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_29-DE

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses		**Recettes**	
Travaux	2 488 000 €	Rennes métropole (acquis)	800 000 €
Maîtrise d'Œuvre	348 425 €	DETR (demandé)	210 000 €
		DSIL (demandé)	210 000 €
		Fonds Verts (demandé)	493 000 €
		Emprunt	1 123 425 €
TOTAL	**2 836 425 €**	**TOTAL**	**2 836 425 €**

Monsieur le Maire propose de demander diverses subventions permettant de mener à bien ce projet.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions pouvant être accordées pour les travaux de construction d'une nouvelle cantine scolaire auprès de l'État au titre de :
  - la Dotation d'équipements de Territoires Ruraux,
  - la Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
  - du Fonds Verts,
- Valide le plan de financement détaillé ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine COËTMEUR

Le Maire
Laurent PRIZÉ